



Restauration de la continuité écologique sur la Saye et transformation d'étang communal en zone humide inondable commune de Saint-Yzan-de-Soudiac (33)

Descriptif de l'action : Restauration de la continuité écologique sur la Saye (effacement d'ouvrages, transformation d'un étang en zone humide avec accueil du public.

Maître d'ouvrage : S.M.A. Saye, Galostre, Lary

Entreprises : Groupement SOBEBO / Technivert
(Sous-traitants : BDS / AquaBio / Vision Bois)

Date et durée des travaux : 3 mois de travaux (août à octobre 2018) + reprises diverses sur 1 semaine en mars 2019.

Objectifs des travaux :

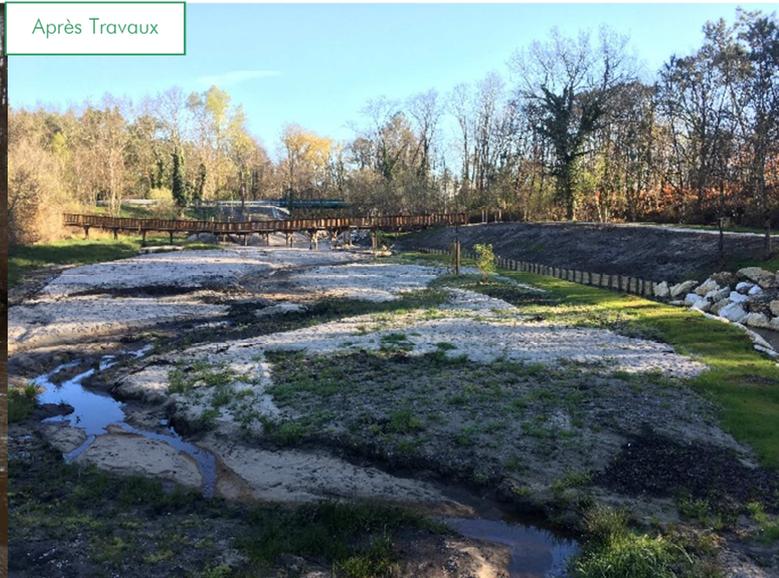
- Effacement du barrage afin de restaurer la continuité piscicole (anguille, brochet et lamproie de planer notamment) et sédimentaire sur la Saye ;
- Effacement de l'étang ensablé très régulièrement au profit d'une zone humide potentiellement favorable à la reproduction du brochet.
- Création d'un cheminement piétonnier à travers la zone avec panneaux d'informations pédagogiques.



Avant Travaux



Après Travaux



Coût du projet : 275 600,31 € TTC

Après travaux en crue



Interventions	Coût HT
Travaux préparatoires (incluant pêche de sauvegarde)	22 762,94 €
Terrassements	44 028,30 €
Démolition pont RD 250	38 750,00 €
Démolition barrage	40 000,00 €
Cheminement piétons	78 200,00 €
Mobilier urbains et ouvrages spécifiques	19 560,18 €
Espaces verts	32 298,89 €

Financés à 100 % par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre d'un appel à projet continuité écologique.

Présentation des impacts observés :

- Important départ de MES malgré l'ouverture des vannes un an avant les travaux et malgré l'installation d'un filtre à paille dans le cours d'eau.
- Forte végétalisation de la zone inondable à N+1 suite à une année sèche.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

Répertoire d'exemples du réseau des TMR - CPIE Val de Gartempe - fiche saisie en septembre 2019





Photographie du site avant travaux



plan des travaux

L'étude du projet a permis d'entreprendre les travaux suivant :

- Démolition du barrage pour favoriser la migration des poissons et le transfert des sédiments.
- Transformation de l'étang de pêche en zone inondable pour favoriser la biodiversité.
- Création d'un cheminement piéton afin d'offrir aux habitants un espace de promenade paysagé.
- Démolition du pont de la RD250 puis reconstruction par le département de la Gironde.
- Rétablissement du lit naturel de la Saye.

Photographie du site avant travaux



Transformation de l'étang de pêche en zone inondable pour favoriser la biodiversité

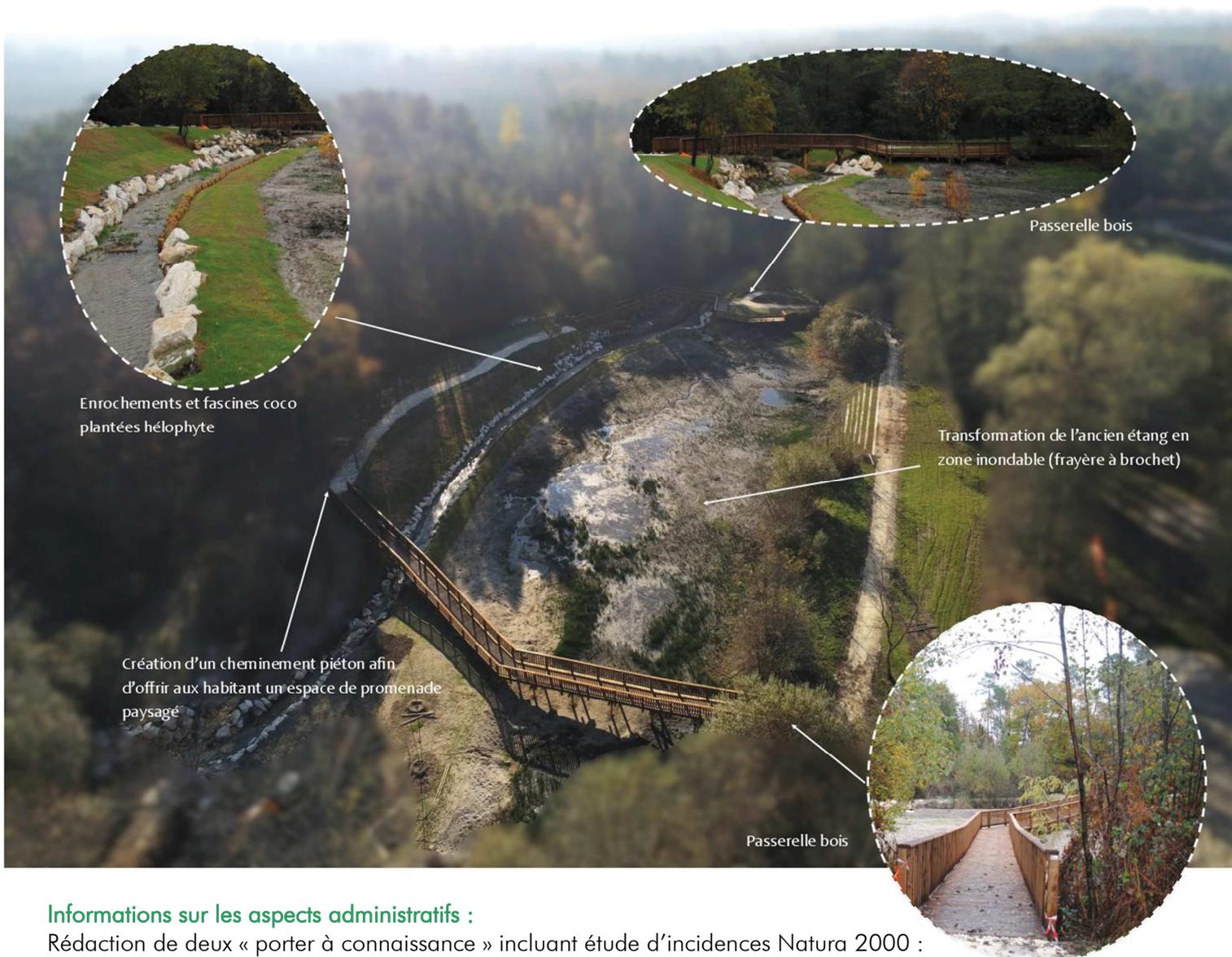
Effacement du barrage pour permettre la migration des poissons et le transfert des sédiments

Création d'un cheminement piéton afin d'offrir aux habitants un espace paysagé



Démolition et reconstruction du pont de la RD250

Photographie du site pendant les travaux



Informations sur les aspects administratifs :

Rédaction de deux « porter à connaissance » incluant étude d'incidences Natura 2000 :

- Un pour l'effacement du barrage et de l'étang
- Un pour la démolition/reconstruction du pont

Informations complémentaires :

L'étude concernant l'effacement du barrage a entraîné une attention particulière sur le pont de la RD 250 situé 130m en amont du barrage. Ce pont avait été classé en mauvais état par les services du Conseil départemental de la Gironde et ses fondations reposaient sur des pieux bois. Pour ces raisons et pour anticiper l'abaissement de la ligne d'eau entraînée par l'effacement du barrage, **il a été décidé, en concertation avec les services du Conseil Départemental de la Gironde, de détruire le pont pour en reconstruire un nouveau.**

La destruction du pont a été prise en charge par le syndicat et dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne en tant que mesure d'accompagnement du projet.

La reconstruction du pont (pour un montant de 520 000,00 €) a été assurée par le CD 33, et la déviation des réseaux présents sur l'ancien pont (AEP, HTA et téléphonie) a été gérée par leurs concessionnaires respectifs.

Ainsi, le coût total du projet incluant la reconstruction du pont ainsi que la déviation des réseaux est estimé à près de 900 000,00 € TTC.

Démolition et réfection du pont de la RD 250





Panneau d'information sur site



Installation de la dérivation temporaire de la Saye et suppression du seuil de la Barraque

Documents disponibles sur demande :

DCE Maîtrise d'œuvre et DCE entreprises + Porter à connaissance.

Lien vers le film sur les travaux : <https://www.youtube.com/watch?v=aTkU4QdpORI>

Suivi mis en place : Suivi photographique du milieu.

Commentaires :

Suite aux premières crues de l'hiver 2018/19, la rivière a repris ses droits sur le site et cela a entraîné des reprises de travaux nécessaires. En effet, le projet initial prévoyait la mise en forme d'un lit d'étiage conforté par des enrochements et des boudins cocos. A la première crue, la rivière est venue déstabiliser tous ces aménagements et le choix pour les reprises de travaux a été de « libérer » le lit d'étiage créé, par l'évacuation de la majorité des enrochements et des boudins coco. Seul une berloise en bois est venue conforter le pied de berge en rive gauche en remplacement des enrochements. La rivière se retrouve ainsi libre de recréer son propre lit d'étiage.



Barrage avant sa suppression

Projet qui a nécessité un temps très important de communication et de concertation en amont du projet (5 ans entre l'émergence du projet et les travaux).

Forte mobilisation et implication de tous les acteurs locaux (syndicat, mairie, Agence, DDTM, AFB, FDAAPPMA, AAPPMA, etc.)

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Baptiste LONDEIX – 06.74.30.58.75 - syndicat-saye@orange.fr www.syndicat-saye.fr

PDT du Syndicat au moment de travaux : Guy VALLEAU – SIA Saye Galostre Lary - Mairie - 33133 GALGON

Vue aval/amont du site après travaux

